

A.M.S.V.

Société par Actions Simplifiée au capital de 350 000 €

Siège social :
Rue des Bruyères – ZA de Mariage
69330 PUSIGNAN

SIREN : 306 590 233

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



Nicolas PRIEST

66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.S.V. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas eu connaissance des informations sur les délais de paiement de vos fournisseurs et de vos clients, prévu dans les tableaux, conformément à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 février 2025

INELYS AUDIT
Nicolas PRIEST
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	11 434		11 434	11 434	
	Autres immobilisations incorporelles	37 515	37 515		1 238	1 238 100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	70 072	70 072			
	Constructions	443 942	443 942			
	Installations techniques, matériel et outillage	1 639 978	1 457 737	182 240	204 314	22 074 10.80
	Autres immobilisations corporelles	633 940	394 093	239 847	204 243	35 604 17.43
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	8 878		8 878	8 878	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	22 509		22 509		22 509
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	57 529		57 529	20 029	37 500 187.23
	Total II	2 925 796	2 403 359	522 437	450 135	72 301 16.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	207 377		207 377	180 003	27 374 15.21
	En-cours de production de biens	195 570		195 570	199 976	4 406 2.20
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	258 227		258 227	279 994	21 767 7.77
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes				9 816	9 816 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	901 802	680	901 122	761 306	139 817 18.37
	Autres créances	1 698 851		1 698 851	1 486 594	212 257 14.28
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	408 000	108 000 26.47
	Disponibilités	1 201 085		1 201 085	1 357 272	156 186 11.51
	Charges constatées d'avance (3)	27 670		27 670	21 936	5 734 26.14
	Total III	4 790 582	680	4 789 903	4 704 897	85 006 1.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 716 379	2 404 039	5 312 340	5 155 033	157 307 3.05

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

57 529



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024	Exercice N-1 30/09/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000)	350 000	350 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 333 829	1 050 441	283 388	26.98
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	398 835	283 388	115 447	40.74
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	11 320	13 536	2 216	16.37
	Provisions réglementées				
	Total I	2 128 983	1 732 365	396 618	22.89
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 300	4 300		
	Provisions pour charges				
	Total III	4 300	4 300		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	86 678	118 419	31 741	26.80
	Concours bancaires courants	2 039	2 911	872	29.94
	Emprunts et dettes financières diverses	648 009	709 590	61 581	8.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 724 848	1 519 334	205 514	13.53
	Dettes fiscales et sociales	712 847	1 067 598	354 751	33.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 635	516	4 119	798.24
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 179 057	3 418 368	239 311	7.00
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 312 340	5 155 033	157 307	3.05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 129 448

3 379 744



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	7 212 305	1 468 641	8 680 946	8 757 323	76 377	0.87
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	7 212 305	1 468 641	8 680 946	8 757 323	76 377	0.87
Production stockée			26 173	46 576	20 403	43.81
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 987	26 177	14 191	54.21
Autres produits			18 737	17 495	1 242	7.10
Total des Produits d'exploitation (I)			8 685 496	8 754 419	68 923	0.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 570 637	2 714 362	143 725	5.29
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			27 374	15 515	11 859	76.44
Autres achats et charges externes *			3 275 982	2 839 969	436 013	15.35
Impôts, taxes et versements assimilés			57 128	65 367	8 239	12.60
Salaires et traitements			1 777 226	2 012 929	235 704	11.71
Charges sociales			484 604	517 992	33 388	6.45
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			99 832	146 033	46 201	31.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			680		680	
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	0	6	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 238 720	8 281 138	42 417	0.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			446 775	473 281	26 506	5.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FINATEC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024	Exercice N-1 30/09/2023	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	13 330	260	13 071	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5		5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	13 335	260	13 075	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 551	870	681	78.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 551	870	681	78.18
2. Résultat financier (V-VI)	11 784	611	12 395	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	458 559	472 670	14 111	2.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	391 716	2 216	389 500	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	391 716	2 216	389 500	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	606	4 129	3 523	85.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	239 306		239 306	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	239 912	4 129	235 784	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	151 804	1 912	153 716	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	79 300	95 678	16 378	17.12
Impôts sur les bénéfices (X)	132 229	91 692	40 537	44.21
Total des produits (I+III+V+VII)	9 090 547	8 756 895	333 652	3.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 691 713	8 473 507	218 206	2.58
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	398 835	283 388	115 447	40.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

263 156

FINATEC



ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 312 339.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 680 945.72 Euros et dégageant un bénéfice de 398 834.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 949		
TOTAL			
Terrains	70 072		
Constructions sur sol propre	31 230		
Constructions sur sol d'autrui	412 712		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 613 942		26 035
Installations générales agencements aménagements divers	367 562		27 124
Matériel de transport	152 390		60 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 926		
TOTAL	2 678 835		113 430
Autres participations	8 878		
Autres titres immobilisés			22 509
Prêts, autres immobilisations financières	20 029		37 500
TOTAL	28 907		60 009
TOTAL GENERAL	2 756 690		173 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			48 949	48 949
TOTAL				
Terrains			70 072	70 072
Constructions sur sol propre			31 230	31 230
Constructions sur sol d'autrui			412 712	412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 639 978	1 639 978
Installations générales agencements aménagements divers		0	394 687	394 687
Matériel de transport			212 660	212 660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 333	26 593	26 593
TOTAL		4 333	2 787 932	2 787 932
Autres participations			8 878	8 878
Autres titres immobilisés			22 509	22 509
Prêts, autres immobilisations financières			57 529	57 529
TOTAL			88 916	88 916
TOTAL GENERAL		4 333	2 925 796	2 925 797

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	36 278	1 238		37 515
Terrains		70 072			70 072
Constructions sur sol propre		31 230			31 230
Constructions sur sol d'autrui		412 712			412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 409 628	48 109		1 457 737
Installations générales agencements aménagements divers		235 467	20 180		255 647
Matériel de transport		84 795	27 669		112 464
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 372	2 635	3 027	25 981
	TOTAL	2 270 277	98 594	3 027	2 365 844
	TOTAL GENERAL	2 306 555	99 831	3 027	2 403 359
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 238			
Instal.techniques matériel outillage indus.		48 109			
Instal.générales agenc.aménag.divers		17 774	2 406		
Matériel de transport		27 669			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 635			
	TOTAL	96 188	2 406		
	TOTAL GENERAL	97 425	2 406		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 300				4 300
TOTAL	4 300				4 300
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		680			680
TOTAL		680			680
TOTAL GENERAL	4 300	680			4 980
Dont dotations et reprises d'exploitation		680			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 529	57 529	
Autres créances clients	901 802	901 802	
Personnel et comptes rattachés	7 575	7 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	347 694	347 694	
Groupe et associés	79 000	79 000	
Débiteurs divers	1 264 582	1 264 582	
Charges constatées d'avance	27 670	27 670	
TOTAL	2 685 852	2 685 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	86 678	39 109	47 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 724 848	1 724 848		
Personnel et comptes rattachés	500 314	500 314		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 991	111 991		
Impôts sur les bénéfices	39 847	39 847		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 424	41 424		
Autres impôts taxes et assimilés	19 271	19 271		
Groupe et associés	648 009	648 009		
Autres dettes	4 635	4 635		
TOTAL	3 177 017	3 129 448	47 569	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 741			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	53.3537	6 560			6 560

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	11 434			11 434	
Total	11 434			11 434	

Aucun indice de perte de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	10 720	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 646
Total	1 646

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 814
Dettes fiscales et sociales	560 978
Total	724 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 670
Total	27 670

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	20
Total	27

l'apprenti est également présent dans les effectifs

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 889,69 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 000 000		1 000 000
Redevances payées - exercice			215 442		215 442
Total			215 442		215 442
Montant en charge sur l'exercice			206 491		206 491

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par un contrat souscrit auprès du groupe Apicil.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Christian BROCARD

651DCD15645B4F6...

BILAN ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	11 434		11 434	11 434		
	Autres immobilisations incorporelles	37 515	37 515		1 238	1 238	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	70 072	70 072				
	Constructions	443 942	443 942				
	Installations techniques, matériel et outillage	1 639 978	1 457 737	182 240	204 314	22 074	10.80
	Autres immobilisations corporelles	633 940	394 093	239 847	204 243	35 604	17.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 878		8 878	8 878		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	22 509		22 509		22 509	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	57 529		57 529	20 029	37 500	187.23
	Total II	2 925 796	2 403 359	522 437	450 135	72 301	16.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	207 377		207 377	180 003	27 374	15.21
	En-cours de production de biens	195 570		195 570	199 976	4 406	2.20
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	258 227		258 227	279 994	21 767	7.77
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				9 816	9 816	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	901 802	680	901 122	761 306	139 817	18.37
	Autres créances	1 698 851		1 698 851	1 486 594	212 257	14.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	408 000	108 000	26.47
	Disponibilités	1 201 085		1 201 085	1 357 272	156 186	11.51
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	27 670		27 670	21 936	5 734	26.14
	Total III	4 790 582	680	4 789 903	4 704 897	85 006	1.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 716 379	2 404 039	5 312 340	5 155 033	157 307	3.05

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

57 529

69330 PUSIGNAN

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	350 000		350 000			
	Réserves						
	Réserve légale	35 000		35 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 333 829		1 050 441		283 388	26.98
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	398 835		283 388		115 447	40.74
	Subventions d'investissement	11 320		13 536		2 216	16.37
	Provisions réglementées						
Total I		2 128 983		1 732 365		396 618	22.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	4 300		4 300			
	Total III	4 300		4 300			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	86 678		118 419		31 741	26.80
	Concours bancaires courants	2 039		2 911		872	29.94
	Emprunts et dettes financières diverses	648 009		709 590		61 581	8.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 724 848		1 519 334		205 514	13.53
	Dettes fiscales et sociales	712 847		1 067 598		354 751	33.23
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	4 635		516		4 119	798.24
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	3 179 057		3 418 368		239 311	7.00
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 312 340		5 155 033		157 307	3.05

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 129 448 3 379 744

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	7 212 305	1 468 641	8 680 946	8 757 323	76 377	0.87
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	7 212 305	1 468 641	8 680 946	8 757 323	76 377	0.87
Production stockée			26 173	46 576	20 403	43.81
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 987	26 177	14 191	54.21
Autres produits			18 737	17 495	1 242	7.10
Total des Produits d'exploitation (I)			8 685 496	8 754 419	68 923	0.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 570 637	2 714 362	143 725	5.29
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			27 374	15 515	11 859	76.44
Autres achats et charges externes *			3 275 982	2 839 969	436 013	15.35
Impôts, taxes et versements assimilés			57 128	65 367	8 239	12.60
Salaires et traitements			1 777 226	2 012 929	235 704	11.71
Charges sociales			484 604	517 992	33 388	6.45
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			99 832	146 033	46 201	31.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			680		680	
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	0	6	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 238 720	8 281 138	42 417	0.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			446 775	473 281	26 506	5.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	13 330		260		13 071	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5				5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	13 335		260		13 075	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 551		870		681	78.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 551		870		681	78.18
2. Résultat financier (V-VI)	11 784		611		12 395	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	458 559		472 670		14 111	2.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	391 716		2 216		389 500	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	391 716		2 216		389 500	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	606		4 129		3 523	85.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	239 306				239 306	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	239 912		4 129		235 784	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	151 804		1 912		153 716	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	79 300		95 678		16 378	17.12
Impôts sur les bénéfices (X)	132 229		91 692		40 537	44.21
Total des produits (I+III+V+VII)	9 090 547		8 756 895		333 652	3.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 691 713		8 473 507		218 206	2.58
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	398 835		283 388		115 447	40.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 312 339.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 680 945.72 Euros et dégageant un bénéfice de 398 834.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

69330 PUSIGNAN

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 949		
TOTAL	48 949		
Terrains	70 072		
Constructions sur sol propre	31 230		
Constructions sur sol d'autrui	412 712		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 613 942		26 035
Installations générales agencements aménagements divers	367 562		27 124
Matériel de transport	152 390		60 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 926		
TOTAL	2 678 835		113 430
Autres participations	8 878		
Autres titres immobilisés			22 509
Prêts, autres immobilisations financières	20 029		37 500
TOTAL	28 907		60 009
TOTAL GENERAL	2 756 690		173 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			48 949	48 949
TOTAL			48 949	48 949
Terrains			70 072	70 072
Constructions sur sol propre			31 230	31 230
Constructions sur sol d'autrui			412 712	412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 639 978	1 639 978
Installations générales agencements aménagements divers		0	394 687	394 687
Matériel de transport			212 660	212 660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 333	26 593	26 593
TOTAL		4 333	2 787 932	2 787 932
Autres participations			8 878	8 878
Autres titres immobilisés			22 509	22 509
Prêts, autres immobilisations financières			57 529	57 529
TOTAL			88 916	88 916
TOTAL GENERAL		4 333	2 925 796	2 925 797

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	36 278	1 238		37 515
Terrains		70 072			70 072
Constructions sur sol propre		31 230			31 230
Constructions sur sol d'autrui		412 712			412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 409 628	48 109		1 457 737
Installations générales agencements aménagements divers		235 467	20 180		255 647
Matériel de transport		84 795	27 669		112 464
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 372	2 635	3 027	25 981
	TOTAL	2 270 277	98 594	3 027	2 365 844
	TOTAL GENERAL	2 306 555	99 831	3 027	2 403 359
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 238			
Instal.techniques matériel outillage indus.		48 109			
Instal.générales agenc.aménag.divers		17 774	2 406		
Matériel de transport		27 669			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 635			
	TOTAL	96 188	2 406		
	TOTAL GENERAL	97 425	2 406		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 300				4 300
TOTAL	4 300				4 300

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		680			680
TOTAL		680			680
TOTAL GENERAL	4 300	680			4 980
Dont dotations et reprises d'exploitation		680			

69330 PUSIGNAN

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 529	57 529	
Autres créances clients	901 802	901 802	
Personnel et comptes rattachés	7 575	7 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	347 694	347 694	
Groupe et associés	79 000	79 000	
Débiteurs divers	1 264 582	1 264 582	
Charges constatées d'avance	27 670	27 670	
TOTAL	2 685 852	2 685 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	86 678	39 109	47 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 724 848	1 724 848		
Personnel et comptes rattachés	500 314	500 314		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 991	111 991		
Impôts sur les bénéfices	39 847	39 847		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 424	41 424		
Autres impôts taxes et assimilés	19 271	19 271		
Groupe et associés	648 009	648 009		
Autres dettes	4 635	4 635		
TOTAL	3 177 017	3 129 448	47 569	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 741			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	53.3537	6 560			6 560

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	11 434			11 434	
Total	11 434			11 434	

Aucun indice de perte de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	10 720	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 646
Total	1 646

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 814
Dettes fiscales et sociales	560 978
Total	724 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 670
Total	27 670

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	20
Total	27

1 apprenti est également présent dans les effectifs

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 889,69 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 000 000		1 000 000
Redevances payées - exercice			215 442		215 442
Total			215 442		215 442
Montant en charge sur l'exercice			206 491		206 491

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par un contrat souscrit auprès du groupe Apicil.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.